

CENTRE REGIONAL de BMX. 2009

NOTE D'INFORMATION

Le Comité Régional de Cyclisme reconduit pour l'année 2009 la structure dénommée Centre Régional dans la discipline du BMX.

Rappel des objectifs du Centre Régional :

Cette structure a pour but de proposer aux pilotes un suivi annuel au travers de différentes actions suivantes d'entraînement, de formation et de logistique :

- Réalisation et suivi d'un plan d'entraînement annuel tenant compte des différents objectifs de l'année.
- Regroupements ayant pour but de perfectionner les pilotes dans les domaines physique et technique.
- Organisation de tests techniques et physiques.
- Organisation de déplacements ciblés se traduisant par :
 - Attribution d'une aide financière
 - Mise à disposition d'un encadrement logistique et technique
 - Prise en charge de l'organisation du déplacement

Les entraînements des pilotes hors regroupement sont assurés dans les clubs avec leur propre encadrement. Le club doit désigner un référent dans son encadrement qui assurera le lien entre le Centre et le pilote. Sans référent, les pilotes du club ne peuvent intégrer le Centre.

Le Centre ne concerne que les pilotes à partir de la catégorie Pupille. Le nombre total de places est limité.

La décision d'entrée dans le Centre doit être mûrement réfléchie car elle demande de la part du pilote et des parents un engagement en terme d'assiduité dans les entraînements, les tests, les regroupements. Cet engagement sera contractualisé au travers une convention signée par le pilote (parents), le club et le Comité.

Organisation pour l'année 2009

Suite à la première expérience menée en 2008, quelques modifications ont été apportées pour la prochaine saison.

Deux catégories de pilotes sont créés :

Catégorie Espoir :

Âges concernés : 9 ans et plus

Prestations assurées :

- Consignes aux référents de club
- 5 regroupements dans l'année
- Une tenue (survêtement, tee-shirt et casquette)
- Encadrement et aides aux déplacements

Nombre minimum : 10 pilotes

Nombre maximum : 16 pilotes

Coût annuel : 200 €

Catégorie Experts :

Âges concernés : 15 ans et plus

Prestations assurées :

- Consignes aux référents de club
- Entraînement personnalisé
- 7 regroupements dans l'année (dont 5 avec les Espoirs)
- Une tenue (survêtement, tee-shirt et casquette)
- Encadrement et aides aux déplacements
- Stages avec encadrement de haut niveau

Obligations :

- Assiduité aux entraînements, regroupements
- Tenue d'une fiche mensuelle de protocole d'entraînement
- Posséder une adresse mail personnelle

Nombre minimum : 3 pilotes

Nombre maximum : 6 pilotes

Coût annuel : 400 €

Les nombres minimum et maximum de pilotes peuvent être très légèrement modifiés après avis de l'ETR et de la CRBMX, le Comité ne donnera pas suite à cette structure pour une catégorie n'atteignant pas le minimum de pilotes.

Le calendrier :

- Fin novembre dépôt des lettres de candidature au Comité.
- Mi décembre choix des pilotes acceptés au Centre et diffusion de la liste.
- Fin décembre, finalisation des dossiers d'inscription et paiement du droit d'inscription (celui-ci pourra être effectué en plusieurs versements).

Modalité de candidature :

Tout pilote désirant faire acte de candidature devra faire parvenir son dossier au Comité Régional de Cyclisme 177 Chaussée royale – résidence La Chapelle – 97460 St-Paul avant le vendredi 28 novembre à 12h00.

Le dossier de candidature devra être composé de :

- Lettre de candidature remplie datée et signée
- La convention datée et signée du pilote, parents si mineur et du Président du Club
- Un chèque de caution de 100 € libellé à l'ordre du CRC

Les documents permettant la constitution du dossier seront envoyés à chaque Président de club et mis en ligne sur le site du Comité et Clic bmx.

Le Président du Comité

Le Président de la CRBMX